

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article268>

# Est-ce que je dois imprimer tous mes messages ?

- Réseaux numériques - Messagerie électronique - Foire aux questions - Messagerie électronique -



Date de mise en ligne : mardi 29 mars 2005

---

Mission TICE 38

---

## Surtout pas !

La messagerie électronique présente, entre autres avantages, la possibilité d'archiver, de ranger et de diffuser l'information sous la forme numérique. Cela permet donc d'économiser l'encre, le papier et d'utiliser toutes les capacités de recherches qu'offre l'outil informatique.

- Créez des dossiers personnalisés dans "dossiers locaux",
- Utilisez la fonction de tri en appliquant des règles de messagerie.
- Transférez les messages en constituant des listes. Les pièces jointes peuvent être enregistrées dans des dossiers que vous aurez créés et qui vous permettront ainsi d'organiser votre rangement. L'utilisation du réseau donne ainsi un espace de consultation ouvert.

L'impression coûte cher, en particulier si vous utilisez une imprimante jet d'encre. Pensez-y. Il faut donc avant de cliquer sur « imprimer » réfléchir et voir si le document en question est utilisable uniquement sous sa forme numérique. C'est souvent le cas et c'est souvent sa forme la plus pratique.